

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

COMMUNE D'OS-MARSILLON

A 2025/S05/D01

Séance du vendredi 14 novembre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq le quatorze novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme TOULOUSE, Maire.

Présents : Mmes Sandra BAQUÉ, Nelly BREIL, Vanessa DONNAY, Mireille JOUBERT, MM. Didier ALVAREZ, Jean-Jacques ARREGLE, Serge ARRIEULA, Jacques BRUNO, Edouard de GRANGE, Raymond FINANA, Julien LAULHÉ, Daniel LEYGUE, Jérôme TOULOUSE.

Absents excusés : Mme Anne-Marie TRINQUIER, M. Stéphane ESCAMES (pouvoir à M. Jérôme TOULOUSE).

Mme Sandra BAQUÉ a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : Forêt communale bénéficiant du Régime Forestier –
Demande de subvention pour des travaux sur les peuplements
forestiers**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du projet présenté par l'Office National des Forêts concernant des travaux de dépressoage à réaliser dans la parcelle forestière n° 10.J

Le devis établi par l'ONF s'élève à 5 908,00 € HT pour 2,90 ha travaillés.

Cette opération pourrait bénéficier d'aide du FEADER à hauteur de 40% du coût HT sur barèmes au titre du Plan Stratégique Régional de la Nouvelle-Aquitaine correspondant au dispositif suivant : Investir dans le renouvellement des forêts et l'adaptation au changement climatique.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement envisagé, soit :

* subvention FEADER	2 320,00 €
* autofinancement communal	3 588,00 €
(+ avance de la TVA)	

- **SOLLICITE** la subvention correspondante,
- **S'ENGAGE** à voter sa part d'autofinancement,
- **DONNE** mandat à l'Office National des Forêts pour constituer et déposer le dossier de demande d'aide et la demande de paiement de la subvention,
- **DÉCIDE** de confier la réalisation des travaux à l'Office National des Forêts,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce projet.
- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques Atlantiques et à l'ONF.

Conseillers en exercice : 15
Membres présents : 13
Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 07 novembre 2025
Affichage le 14 novembre 2025

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Jérôme TOULOUSE

